

Compte rendu de la commission environnement **du 17 Décembre à Maubourguet** **sur le thème des déchets :**

Personnes présentes :

Mr DASBAS Richard: SICTOM ouest, technicien
Mme GONIDEC Sandrine: SICTOM ouest, technicienne
Mr LEBBE Pierre : Agriculteur
Mme MARTIN Laurence, chambre d'agriculture 65
Mr GAYRI Bertrand : Chambre des métiers 65, chargé de mission environnement
Mme PAUL Ingrid : CCI 65, animatrice environnement
Mr SCHWEBEL Alain: ROM, PDG
Mr MEDIAMOLE Robert : Président du SICTOM du Val d'Adour 65
Mr MALAURIE Alain: Conseil de développement
Mr MEROTTO Christophe : Conseil de développement

Excusés :

Mrs CONDOTTA , CHAUSSIGNANT, BIDONDO, DELEUZE, PLUQUET.

Après un tour de table et un bilan par rapport à la dernière réunion :

1 Synthèse des inventaires des décharges sauvages sur la zone du Pays.

Effectué sur le corridor de l'Adour Gersois par l'association Pierre et terre, ce dossier des dépôts et décharges sauvages a été transmis au SICTOM ouest, à la commune de Riscle et à la DDAF du Gers.

Il est en cours sur le 64 (voir Mr CONDOTTA) et à faire sur le 65 (voir Mr DELEUZE)

2 Réalisation d'un inventaire des DIB et DIS par les chambres agricoles, des métiers, du commerce et d'industrie des 3 départements.

Suite à une réunion de l'ensemble de ces acteurs sur le sujet, il apparaît une grande complexité pour réaliser un tel travail (voir compte rendu). La proposition qui nous est faite est un projet de guide des déchets à l'usage des professionnels du Pays du Val d'Adour.

Elaboré par Mme PAUL et par Mr GAYRI en association avec les Chambres Consulaires des trois départements la commission formule un avis favorable pour présenter ce projet au Pays.

3 Le problème des déchets professionnels est évoqué par Mr DASBAS du SICTOM-OUEST 32. Ces déchets représentent environ 50 % des déchets collectés.

Le coût est de 275 € la tonne en collecte sélective avec 50% de valorisation.

Le SICTOM de Seignac-These n'étant pas représenté a cette réunion, on ne peut que se reporter aux comptes- rendus des précédentes réunions qui mentionnent que le tri et les filières de recyclages fonctionnent de manière satisfaisante.

Pour le SICTOM du Val d'Adour 65, Mr MEDIAMOLE, son président, estime l'apport volontaire des professionnels à 20% du volume total.

4 Présentation des projets et réalisations du SICTOM Val d'Adour 65, par Mr MEDIAMOLE , son président :

Suite à la première réunion de notre commission, nous avons constaté, suite à une présentation de fonctionnement général de chaque SICTOM du Pays du Val d'Adour, un retard alarmant concernant le SICTOM Val d'Adour 65 (voir compte rendu précédent).

Nous avons donc proposé à son président de nous présenter leurs projets et réalisations.

Mr MEDIAMOLE explique que l'option choisie dans le passé du ramassage en porte à porte qui s'avère onéreuse inquiète les élus par rapport à l'augmentation prévisible des impôts locaux . Ce choix , différent de celui de nos partenaires, ne permet pas la mise en place du tri sélectif en dehors des apports volontaires en déchetteries, ce qui limite les volumes donc la rentabilité des filières de recyclages.

Concernant les projets de déchetterie, celle de RABASTENS est très retardée et celle de CASTELNAU –RIVIERE BASSE hypothéquée par le manque de population....

Les personnes présentes ne peuvent que déplorer cet état de fait qui fait ressortir encore plus la distorsion du traitement des ordures par rapport au tri sélectif entre les différents secteurs du Pays.

Par rapport aux bouteilles en plastique, les raisons évoquées plus haut limitent les volumes aux apports volontaires en déchetteries pour le SICTOM du Val d'Adour. Ce dernier doit donc se rapprocher de ses voisins pour trouver une solution de recyclage.

5 Concernant les bâches d'ensilages et tous les films agricoles en polyéthylène :

La société SOPAVE, spécialisée dans ce type de recyclage a été contactée. Une des solutions est d'organiser le regroupement des matières et d'en assurer le transport à VIVIERS dans l'Aveyron (256 kms de Maubourguet).

- Il conviendrait donc de mettre en place des plates-formes de groupages (rayons d'environ 10 kms) à l'échelle de tout le pays, d'organiser le conditionnement par « round baller », de transporter enfin les matières vers le lieu de traitement. L'essentiel consiste à définir le mode de financement de ses actions ainsi que les intervenants qui seront sollicités. Concernant la problématique du lavage évoqué lors des précédentes réunions, la SOPAVE nous a fait savoir qu'elle le prenait en charge.

Il est donc nécessaire de définir:

- des groupes à l'échelle du Pays ou +
- les intervenants (CUMA, SICTOM...)
- les gisements (voir coop)
- les financements

Mme Laurence MARTIN, chambre d'agriculture 65, est notre référente pour ce dossier.

6 Concernant les déchets verts :

Il faut favoriser le compostage, système le moins polluant et le plus écologique, mais il faut définir (comme pour les bâches d'ensilage) les zones de collectes, de broyage, en prenant en compte les normes de la législation sur le stockage. (voir les entreprises RON et VIVANAT)

Des expériences comme celle de Mr LEBBE, agriculteur à Villefranque, sont à suivre et à encourager dans sa recherche visant à valoriser les effluents de son élevage caprin.

Sur le 64 un plan d'implantation est en cours d'élaboration. (SIECTOM + CUMA)

7 Questions diverses :

Il nous est demandé de continuer les rencontres inter-élus des sictom des 3 départements pour s'accorder de manière générale, et plus particulièrement concernant la gestion des déchets des entreprises qui travaillent sur les trois départements.

En conclusion, nous sommes satisfaits de l'intérêt porté par les différents acteurs sur ce problème des déchets durant les commissions et nous remercions les référents des chambres consulaires de leur travail.

Nous regrettons et sommes inquiets par le manque de dynamisme et le peu d'évolution du SICTOM du Val d'Adour 65. Il paraît évident que si l'on n'offre pas de solutions satisfaisantes pour trier, éliminer, valoriser et recycler les déchets, les décharges sauvages et la pollution ont, hélas, encore de beaux jours devant elles. Avec toutes les conséquences néfastes sur l'environnement que tout le monde constate....

Nous sommes conscients qu'il est difficile parfois de dépasser les clivages du département et même de la région pour valoriser l'action du Pays.

Notre rôle bien sûr, est de constater les faits, d'évaluer les problèmes, de proposer ou de faire émerger surtout des solutions afin d'optimiser les moyens, de mobiliser les bonnes volontés pour que nos vœux pieux deviennent les réalités de demain.